

**ATTESTATION DU CARACTERE EXECUTOIRE DE
LA MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU**

Le Maire certifie que la délibération du 12/10/2021 adoptant la modification simplifiée du plan local d'urbanisme a été affichée à la mairie à compter du 18/10/2021 pour une durée au moins égale à un mois, qu'elle a fait l'objet d'un communiqué dans le journal de la Voix de l'Ain le 29/10/2021.

Ladite délibération a été reçue par Madame la Préfète de l'Ain le 20/10/2021.

En conséquence, le plan local d'urbanisme est devenu exécutoire à compter du 30/10/2021.

Saint-Jean-de-Thurigneux,

Le 29 octobre 2021

Le Maire,

S. BERTHOMIEU



Mairie

59 place de l'église
01390 Saint Jean de Thurigneux
Tél : 04 74 00 81 56
Fax : 04 74 00 87 39

www.saint-jean-de-thurigneux.fr

Courriel : mairie@saint-jean-de-thurigneux.fr

République
française

Département
de l'Ain

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES